EN CHOISSISSANT NOTRE ESPACE VOUS OPTEZ POUR BIEN PLUS QU'UN SIMPLE LIEU DE RENCONTRE :

Vous favorisez un environnement inclusif et bienveillant.

Vous soutenez notre association porteuse de projets sociaux et solidaires

Vous beneficiez d'un service professionnel, attentionné et chaleureux.

REJOIGNEZ-NOUS ET DONNEZ DU SENS À VOS ÉVÉNEMENTS!

CONTACTEZ-NOUS

ASBL Le Gardian-V3

Rue de Bidet 8 5590 Ciney - Leignon 083/21 44 48

administ ration @ legar dianv 3. be

www.legardianv3.be N°BCE: BE0438.997.452

AVEC LE SOUTIEN DE

Wallonie familles santé handicap

AVIQ

RENCONTRE -&-NOUS

DONNER DU SENS A VOS EVENEMENTS



Un lieu unique alliant professionnalisme et inclusion



Nous vous proposons un espace locatif moderne et accueillant, idéal pour vos réunions, séminaires et événements professionnels.

Notre particularité ?

Toutes nos salles sont gérées par des personnes en situation de handicap mental, offrant ainsi une expérience humaine et engagée.



- Deux salles de réunion (jusqu'à 20 personnes) pour des sessions de travail efficaces.
- Des espaces de coworking propices à la créativité et à la réflexion de groupe.
- Un hall d'accueil pouvant recevoir jusqu'à 150 personnes pour des conférences, networking ou rencontres professionnelles.
- Des espaces extérieurs aménagés pour une ambiance conviviale et inspirante.

NOTRE OFFRE

- LA SOLARIS : Maximum 20 personnes
- Equipement : écran led, projecteur, flipchart papier et tactile
 - Location à la journée ou demi-journée
- LE LODGE : Maximum 12 personnes
- Equipement : écran led, projecteur, flipchart papier et tactile
 - Location à la journée
- L'AGORA: Maximum 150 personnes
- Pour vos conférences, networking
- Equipement : écran, projecteur, sono
 - Location à la journée ou demi-journée
- Le coworking: Nos espaces coworking sont pensés pour favoriser la productivité et la synergie entre professionnels. Ils sont laissés à disposition librement lors de la location des différentes salles et de l'agora.

CATERING

- Accueil petit déjeuner
- Pause revigorante
- Plateau sandwichs variés avec boissons soft
- Buffet du terroir avec boissons soft
- Café / Thé gourmand
- Forfait vin
- Demandes spéciales sur devis

Notre association est assujettie au régime de la franchise de la taxe, conformément à l'article 44 du Code de la TVA. À ce titre, nos prestations ne sont exonérées de TVA.